

Le 8 décembre 2020, je fus l'une des 9 personnes arrêtées par la DGSJ pour une soi-disant association de malfaiteurs terroristes, sans qu'aucun fait n'ait eu lieu et sans l'existence d'un projet quelconque. Ce 4 avril 2023, un an jour pour jour, après la fin de ma grève de la faim de 36 jours, dont l'issue failli être fatale, se déroule au Tribunal Administratif de Versailles une audience sur deux de mes nombreux recours (effectués tous les 3 mois) contre ce régime de torture. Durant toute mon incarcération préventive, la « justice » refusait alors de les statuer en urgence. Ces refus clairement politiques, comme je l'ai appris, avaient comme seul intérêt de continuer les pressions sur ma personne, sans avoir à respecter leur loi.

Les Nations Unies définissent la torture comme: "tout acte par lequel une douleur ou des souffrances aiguës, physiques ou mentales, sont intentionnellement infligées à une personne; par un agent de la fonction publique ou avec son consentement; dans le but d'obtenir des renseignements ou des "aveux", de la punir, de l'intimider ou de faire pression sur elle."

C'est exactement ce qui s'est passé lorsque j'ai été placé en isolement, plus encore lorsque cet isolement est imposé en détention provisoire et de manière illégale. Pourtant la circulaire du 14 avril 2011 stipule, en résumé, que l'on ne peut être placé en isolement pour les faits que l'on nous reproche (ou pour lesquels quelqu'un.e a été condamné). La raison doit être un comportement dit « inadapté » ou « dangereux ». Malgré cela, la direction de la maison d'arrêt (MA) m'a imposé pendant seize mois l'isolement en disant très clairement qu'elle se basait uniquement sur les faits reprochés, tout en reconnaissant que mon comportement ne posait aucun problème. J'ai aussi pu apprendre de la bouche même du directeur des détentions de la MA des Yvelines que mon placement et mon maintien à l'isolement avaient été décidés depuis le premier jour par des personnes très haut placées et que quoi je dise ou que lui-même dise ou fasse, rien n'y ferait, que cela le dépassait, que je resterai au quartier d'isolement. Donc, sans aucune gêne, on bafoue les droits d'une personne et on lui applique la torture dite « blanche ». Sans ma grève de la faim, j'y serais peut-être encore aujourd'hui.

J'ai pu constater la violence de ce procédé et ressentir le désir d'annihilation comme sa finalité. Ce ne fut que lorsque j'ai senti le néant m'absorber que, comme un dernier sursaut de vie, j'ai mis celle-ci dans la balance en commençant une grève de la faim pour m'en sortir. La situation était telle que je n'avais plus rien à perdre, ma vie s'effiloçait déjà.

Je ne pourrai pas mieux définir la réalité inhumaine de l'isolement que je ne l'ai fait auparavant dans mes lettres, dont celles d'avril 2021, de juin 2021 et du 18 février 2022 que je vous invite à lire pour mieux saisir l'enfer de cette condition de détention.¹ À l'heure actuelle, il m'est encore très douloureux de les lire tant cette expérience violemment traumatisante est incrustée en moi.

Il ne faut pas confondre l'isolement et la solitude. Non! L'isolement est à la solitude ce que la lobotomie est à la méditation. L'isolement n'est pas une torture physique existant par un fait ou un acte, mais une torture plus pernicieuse, invisible, permanente existant par cette absence continue.

Je me suis retrouvé du jour au lendemain, sans aucune relation social, ne pouvant sortir de sa cellule qu'accompagné par un.e gradé.e et deux surveillant.e-s, avec palpations et portail de sécurité (au minimum 5 fois par jour). À la fin de chaque parloir, sans exception, il y avait aussi une fouille à nu. Les seules "sorties" le sont dans l'espace anxiogène qu'est la promenade individuelle, boîte bétonnée, où les 20m2 trouant le béton au-dessus de nos têtes sont recouverts de multiples grilles et barbelés.

1 https://soutien812.blackblogs.org/wp-content/uploads/sites/1922/2023/03/LibreFlot_IsolementGreveFaim.pdf

Je pouvais observer les vraies promenades, je voyais les détenus exister, je considérais qu'ils étaient tellement libres. Imaginez la violence de l'isolement pour en être à considérer des gens enfermés 24H sur 24 comme étant libre. Ces derniers ne pouvaient pas me voir à cause de la quadruple dose de barreaux et de caillebotis de ma fenêtre. Je restais encore une fois non-existant.

Je pense que nous construisons notre vision de soi par ce que nous renvoient les autres. Mais alors, comment exister quand il n'y a pas d'autres ? Quand les autres ne nous voient même pas ? L'isolement aurait-il pour but l'annihilation de soi ? Avant même d'être jugé, je devrais cesser d'exister ? Voici quelques uns de mes questionnements de l'époque.

Des contrôles s'effectuent toutes les deux heures environs, jour et nuit. La nuit le contrôle est accompagné inévitablement de l'allumage des lumières empêchant ainsi d'avoir un réel sommeil. Les ouvertures des verrous de portes sont bruyantes et se faire surprendre par ce son fait sursauter, donne un à-coup au cœur, une montée de stress.

En isolement de nombreux troubles sont apparus et se sont amplifiés au fil des mois: problèmes de concentration, difficultés à construire sa pensée, hébétude, perte de repères temporels, maux de tête, vertiges, pertes de mémoire, troubles visuels, pression thoracique, douleur cardiaque, douleurs articulaires, problème d'accès à son propre cerveau, peur de la disparition de ses connaissances, etc.

Mais pire que tout, c'était le cerveau qui déraillait, la pensée ne se transformant pas en parole et donc ne recevant pas de retour, n'arrivait plus à se moduler, à se matérialiser, elle devint insaisissable, comme un brouillard confus, l'impression d'être abêti, comme en état de choc, d'être paralysé de la pensée. Mon cerveau fonctionnait au ralenti, les pensées ne se renouvelaient pas et tournaient en boucles sans vraiment évoluer.

Le plus pernicieux dans l'isolement est de rendre le réel irréel. Étant donné que l'on est en permanence seul·e avec soi-même, avec ses propres pensées comme unique interaction, le monde réel ne se matérialise pas. Lors des parloirs, ces uniques moments d'interaction sociale, sont autant de plaisirs que de chamboulements, on passe, sans transition, de la stase cérébrale léthargique au « contact » humain sans temps d'adaptation! Les proches y relatent un monde qui semble imaginaire lors de moments qui, une fois terminés, semblent n'avoir été qu'un songe.

Hormis des visites médicales éclairs (souvent moins d'une minute) au quartier d'isolement, sans garantir un semblant de secret médical, avoir un rendez-vous n'est pas toujours aisé mais plus dur encore est que l'on y soit emmené. Et lorsque ça arrive, tous nos maux sont considérés « normaux au vu de ces conditions de détention ». Je n'ai jamais, malgré me demandes répétées, pu voir un psychologue. Ce qui est intéressant de voir c'est que la mise en isolement crée des troubles psychiques et physiques qui ne peuvent être suivis correctement dû au fait que l'on soit en isolement. C'est un tel non-sens qu'il est difficile de croire que ce soit un accident.

En plus de tout ça, l'isolement empêche toute activité au sein de la prison, impossible de travailler, impossible de suivre des cours ou des formations.

L'administration pénitentiaire (AP) impose un rapport de force et un fonctionnement arbitraire. Le respect de nos droits n'est pas acquit, il se gagne par une lutte juridique en interne. Je me demande comment une personne non soutenue par un·e avocat·e, ne maîtrisant pas bien la langue, peut faire respecter ses droits.

[Les Séquelles]

En isolement, je n'avais pas même le loisir de ne rien faire, de me laisser aller à discuter avec d'autres humain·e·s. C'était une question de survie que d'occuper mon temps, ce temps devenu infini et antagoniste. Après ce séjour hors du monde et hors du temps, revenir dans le monde des vivants et leur rythme effréné perturbent mes fonctionnements, je n'ai plus de point de repère, plus de notion, plus d'habitude. Depuis ma sortie, quasiment un an, je ne me suis toujours pas réadapté, j'ai l'impression de nager à contre-courant, je cours mais n'accomplis rien, je m'épuise à me débattre dans une course contre la montre perdue d'avance. Je me sens tel un Don Quichotte se battant contre des moulins à temps.

J'ai bien conscience que dans nos sociétés dites modernes, beaucoup se plaignent de ne pas avoir le temps de faire tout ce qu'ils veulent. Concernant ma sortie d'isolement, je suis passé d'un antipode -où ce temps, par son immobilisme, est une torture- à son extrême opposé. Ce bouleversement d'une telle amplitude m'impacte sans commune mesure alors que je retrouve un semblant de vie réelle.

Les problèmes de mémoire qui surgirent et s'amplifièrent durant cette période d'isolement n'ont pas disparu à la sortie. Les informations continuèrent à sortir aussi vite de ma tête qu'elle en étaient rentrées. Combien de fois n'ai-je pas posé la même question trois ou quatre fois dans la même conversation ? Bien qu'aujourd'hui, il m'arrive parfois de me surprendre et de me réjouir à me souvenir de quelques choses ne m'ayant pas faussées compagnie, je suis encore loin d'avoir retrouvé mes facultés mémorielles. Les retrouverai-je un jour ?

Une des séquelles, des plus dommageables, ce sont les rapports aux autres. Moi qui aime à me définir comme un individu social, je me retrouve à peiner à interagir avec mes semblables. Je suis désormais incapable de me retrouver avec un nombre important d'ami·e·s. Au delà de cinq ou six personnes, je me sens submergé, pris dans un tourbillon de paroles, d'expressions faciales, de langages corporaux, trop nombreux pour être décryptés en même temps. Je me retrouve mal à l'aise et j'ai tendance à m'effacer. Mais même avec un nombre plus réduit, d'autres difficultés font surface. Je peine à différencier ce qui est de l'ordre de la pensée privée et ce qui est de l'ordre de la discussion, du partage. Souvent, je tourne et retourne mes pensées dans ma tête, inapte à les exprimer et incapable de lancer un sujet de conversation. Je suis devenu un piètre interlocuteur.

Alors, dans cette situation, comment rencontrer de nouvelles personnes ? Comment se faire de nouveaux·elles ami·e·s quand les siens sont hors du seul département où je suis assigné ? Me reste bien l'humour dont je suis si friand, (à défaut d'être drôle), mais hélas, une épine pointe ici aussi... Comment se permettre de faire des blagues librement lorsqu'on sait que plusieurs de celles-ci, décontextualisées, sont à charge dans notre dossier ? Quand on s'inquiète des conséquences graves que peuvent avoir une plaisanterie anodine, comment conserver une amusante insouciance ? Soucieux, je le suis en permanence, sans répit aucun. Quelles relations sociales est on capable de construire lorsque l'on a que ces propres problèmes en tête, à la bouche ?

Seize mois sans contact humain, avec pour unique contact physique, les palpations des surveillants, cela chamboule considérablement le rapport à l'affect. Une relation ambivalente se crée. Comme un besoin insatiable d'affection qui peut devenir étouffant pour les autres et, à la fois, ne plus vraiment concevoir les contacts physiques comme communication. Se sentir, si ce n'est agressé, tout du moins inconfortable lorsqu'un·e ami·e pose gentiment une main sur son bras, quand un·e ami·e pose deux secondes sa tête sur son épaule. En vouloir trop ou trop peu, ou les deux, encore une fois, c'est un équilibre qui est rompu.

Lorsqu'on nous force violemment à quitter le monde, en nous plaçant en isolement, on se retrouve comme étranger à celui-ci. En sortir ne veut pas dire revenir à la normale. Non, il y a les autres, les vivants et cet être profondément traumatisé qui doit, mais ne sait comment, panser ses plaies. Ne plus savoir ni quoi dire, ni comment le dire, ni se comporter, ni où être constituent une continuité de l'enfermement même à l'extérieur. La sensation d'être enfermé dans sa tête, dans sa carcasse. Un besoin d'exulter qui n'arrive hélas jamais.

Bien sûr cela n'a rien de comparable avec la souffrance subie en isolement, dans les caveaux de la république.

J'ai beau suivre une psychothérapie, je n'en vois pas le bénéfice. Cela me renvoie juste, par la reformulation, en ôtant les dénis et euphémismes utilisés comme mécanisme de défense, l'odieuse torture subie et le v(i)ol de mon être. Espérons que les prochaines phases portent un tant soit peu leurs fruits.

Ce 4 avril 2023, l'état français, par le biais de sa « justice » devra répondre de cet acte de torture illégale, réprimé par sa propre loi. Je n'ai pas d'inquiétude vis à vis du rendu. La France est bien connue par les instances européennes des droits humains pour son non-respect en cette matière. Elle a l'habitude de payer, comme si elle se lavait les mains et de continuer ses pratiques inacceptables et ce, soit disant « au nom du peuple français ». J'espère que cette audience sera, à sa modeste échelle, comme une pierre ôtée à l'édifice de la violence carcérale

30 Avril 2023
Libre Flot